

PRESENTS : MILLET René, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CAZABAN-CARRAZE Bernard, GARCES Alain, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danièle, POUBLAN Pierre, PUJO Delphine, REIGNIER-PRIMET Michèle, SENS Michel, TORRUELLA Alix.

EXCUSES : CACHIN Yves, ROCHE Emmanuel,

ABSENTS : BELINGUIER Didier.

SECRETAIRE DE SEANCE : GOUA DE BAIX Véronique

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales
- Location de terres à Mme INDURAIN :

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

1) **Approbation CR CM 13 janvier 2021** : à l'unanimité

2) **Investissements 2021** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un prévisionnel d'investissement.

Cantine : 1 888,66 € prévus pour la peinture extérieure

Voirie : 13 020 € prévus pour refaire la cour devant le local technique mais qui servira à des travaux de la rue de l'Aussère
1 716 € pour le chemin mitoyen avec Pontacq. Travaux déjà réalisés par Lapédagne
Une demande de subvention sera faite au département.

Aménagement du sol : 7.000 € pour caveau et ossuaire

20.000 € en 2021 pour les travaux de réhabilitation de la décharge Pouban

Ecole : 1.356 € pour les travaux d'isolation entre la classe et l'appartement

2.210 € pour la porte de l'appartement

4.767,41 € pour la porte fenêtre de la classe des petits.

Salle Polyvalente: 2 068,27 € prévus pour la peinture extérieure

Electrification : 80.000 € pour l'enfouissement de 500 mètres de réseaux électriques, télécom, éclairages publics entre les rues Pré du Roy/Couchant/Corps Franc Pommies

Eglise 9.400 € pour les portes

ADAP 291 € pour déplacer les WC handicapés à la Salle Polyvalente

Cantine-Classe 10.000 € pour équiper la future cantine et la future classe (lave-vaisselle, mobilier,...)

585.211 € pour la création de la cantine et de la classe, dont 326.820 € de subventions attendues et 98.000 € de TVA récupérable

Signalétique 5.000 € afin de prévoir de la signalétique et de l'embellissement au village

Le CM à l'unanimité, APPROUVE ce prévisionnel

Travaux : Les 2 permis ont été déposés. Les demandes de subventions (DETR-DSIL-CD64) ont été envoyées.

3) **Offres prêts**: Le Maire présente au Conseil Municipal les offres de prêts reçues par la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole pour le prêt principal des travaux et un prêt relais pour le financement de la TVA.

	Prêt principal : 100.000 € 15 ans - Annuités	Prêt relais TVA : 98.000 € 2 ans	Frais de dossier
Crédit Agricole	1.07 %	1.46 %	300 € par dossier
Caisse d'Epargne	0.46 %	0.19 %	150 € par dossier

le CM, à l'unanimité, APPROUVE les offres de la Caisse d'Epargne

4) **Réhabilitation décharge du Pouban – Financement**: La réhabilitation des décharges, ordonnée par la Préfecture, concerne 15 sites sur le territoire. La CCNEB est en charge du dossier.

Pour Barzun, 7300 m² sont à traiter. Tous les arbres seront coupés et dessouchés, une bute créée, recouverte d'herbe.

Un devis de 105.941,00 €, financé par une subvention d'environ 20% du département, les 80% restants seront à la charge de la CCNEB et de la commune. Soit environ 40.000 € pour la commune, payable sur 2 années. Les travaux débuteront fin 2021-début 2022.

Le CM, à l'unanimité, approuve ce financement.

5) Enfouissement des réseaux : Le Maire rappelle le projet d'enfouissement des lignes sur la Rue du Corps Franc Pommiès/Rue du Pré du Roy/Rue du vieux Moulin/Rue du Couchant.

Une information a été faite aux riverains par la commune

Les conventions ont été envoyées par le SDEPA

Une réunion se tiendra le 23 février à 18h à la Mairie avec l'entreprise.

Un transformateur sera installé à la pointe du terrain de M DOMENGINE qui a donné son autorisation

Le coût de ces travaux sera envoyé par le SDEPA. Une participation d'environ 80.000 € devrait être demandée à la commune, financée pour 8.000 € sur fonds propres et 72.000 € par emprunt SDEPA.

A l'occasion de ces travaux, une mise à niveau de la Rue du Couchant devra être prévue.

6) Motion Energie : Monsieur le Maire présente une demande de motion du syndicat CGT Energies Béarn Bigorre pour le secteur énergétique. Après en avoir largement délibéré, **le CM s'abstient d'adopter cette motion.**

7) Questions diverses / Informations :

- a) Bail INDURAIN : Afin de faire pacager ses 2 chevaux, la commune a loué à Mme INDURAIN environ 1,5 hectare – Rue du Cami Bielh (plantation + parcelles mitoyennes ainsi que le terrain communal près du lotissement) La location est consentie à 200 € / an avec obligation d'abri pour les chevaux l'hiver.
- b) Elagage : Avec le déploiement de la fibre, il convient de procéder et de faire procéder à l'élagage des lignes télécom. Rue de l'Aussère, Impasse Hourcaàs, Rue du Bois, Rue des Palmiers ainsi qu'un frêne près de chez M DOMENGINE.
- c) Travaux du Département : Le chantier du carrefour Cami Bielh / Rue de l'Aussère a pris du retard car le Département a changé d'entreprise de travaux public.
- d) Plan Local de Randonnées (PLR) Livron-Barzun-Pontaca-Lamarque : C'est la CCNEB qui a la compétence. Le chantier est lancé. Un tracé va devoir être défini avec un cheminement sur les bords de l'Ousse. Une réunion aura lieu en Mars.
- e) Epareuse : La vente a été fixée à 500 €. Une annonce sera faite sur le bon coin.
- f) Le Gyrobroyeur a trouvé preneur au tarif de 300 €.
- g) Bilan SATEG : Le SDIS a demandé un état des lieux des 9 bornes d'incendie. 3 n'ont pas un débit suffisant (200 m3/h). Il faut revoir le nombre de bornes afin d'alimenter les maisons (200 mètres par la voie). Une réunion de travail va avoir lieu avec la SATEG, Monsieur DELMART, afin de voir ce dossier qui touche à la sécurité.
- h) Bilan Relais64 : 2,6 tonnes ont été récupérées sur Barzun en 2020. Un chiffre inférieur à l'an passé puisque le relais a été fermé durant le confinement.
- i) Vanessa CABRESIN s'interroge sur les travaux réalisés au pont de l'Ousse. Monsieur le Maire informe qu'EDF sécurise et enlève les lignes aériennes de haute tension qui passent dans les champs.

Fin de la séance à 22h10

